UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables :24
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 9 octobre 2018

Délibération
n° CA 2018 - 136

approuvant la signature de l'avenant à la convention de partenariat entre l'Université Toulouse 1 Capitole (TSM) et l'Université d'Assumption à Bangkok (Thaïlande).

Vu le code de l'éducation pris notamment en son article L712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le conseil d'administration approuve la signature de l'avenant à la convention de partenariat entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Université d'Assumption à Bangkok (Thaïlande) annexée à la présente délibération.

La Présidente du Conseil d'Administration,

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Corinne MASCALA

Avenant accord de coopération

En vertu de l'accord signé le 3 octobre 2017

Entre

L'Université Toulouse 1 Capitole
représentée par sa Présidente,
Madame le Professeur Corinne Mascala,
agissant au nom et pour le compte de l'École de Management de Toulouse
représentée par le professeur Hervé Penan, son Directeur
2, rue du Doyen Gabriel Marty,
31042 Toulouse cedex 9 – France

et

L'Université Assumption
représentée par son Président,
Monsieur Rev. Bancha Saenghiran,
Ramkamhaeng Road – Huamak,
Bangkok - 10240 - Thaïlande

...

4.6 Frais d'inscription et de scolarité

Les étudiants participant au programme d'échange devront s'acquitter des frais de scolarité de leur établissement d'origine (c'est-à-dire l'Université Toulouse 1 Capitole -UT1- pour les étudiants en Master « International Marketing » de l'École de Management de Toulouse (Toulouse School of Management), et Assumption University -AU- pour les étudiants en MBA de l'Assumption University).

UT1/Toulouse School of Management prend en charge les frais administratifs d'inscription à l'AU pour ses étudiants en M2 du Master « International Marketing » de Toulouse School of Management participant au programme d'échange (10 000 THB par trimestre et par étudiant, plus 4 000 THB de frais de diplôme par étudiant en MBA, ce qui équivaut à un total de 24 000 THB par étudiant pour les deux trimestres).
UT1/Toulouse School of Management devra réaliser l'intégralité du versement de 24 000 THB par étudiant avant le mois de mai de chaque année sur le compte de l'AU indiqué ci-dessous :

Bank of Ayudhya Public Co.Ltd. *Assumption University (Hua Mak) Branch Thailand*	*BIC (Identifiant international de l'établissement)*
425-1-00001-7	*AYUDTHBK*

L'AU prend en charge les frais administratifs d'inscription et les frais pédagogiques de ses étudiants de MBA participant au programme d'échange avec UT1/TSM d'un montant de 620 € par étudiant. L'AU devra réaliser le virement total de 620 € par étudiant avant le mois de décembre de chaque année sur le compte d'UT1/TSM indiqué ci-dessous, en l'adressant à « Monsieur l'Agent Comptable de l'Université ».

IBAN (Identifiant international de compte)

							BIC (Identifiant international de l'établissement)
FR76	*1007*	*1310*	*0000*	*0010*	*0132*	*594*	*TRPUFRP1*

Les étudiants en MBA de AU suivant des cours à UT1/TSM devront s'acquitter des frais obligatoires à la Contribution Vie Etudiante et de Campus fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (90 euros au titre de l'année universitaire 2018/2019).

Signé au nom de l'Université Toulouse 1 Capitole

Professeur Corinne Mascala
Président UT1

Date :

Signé au nom de Assumption University

Rev. Bancha Saenghiran PhD
Président AU

Date :